



## DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

### Commission Départementale Sportive et Règlementaire Cellule Football U12-U13 Réunion restreinte

## PROCÈS-VERBAL N° 5 – SAISON 2022/2023

Réunion du : **Mardi 14 Février 2023**

Présents : M. Christian GUIBERT – Responsable du Pôle Compétitions  
M. Florent MANDIN – Responsable de la Cellule  
M. David GROLEAU

### 1 . Challenge de Vendée U13

Groupe 5 :

1 - Journée 2 – samedi 21 janvier 2023 aux Moutiers les Mauxfaits

Absence du club organisateur et présence des 3 clubs concernés : RS Les Clouzeaux – Les Achards FC 2 – ESOF Vendée La Roche 4

Report du plateau par la cellule U12-U13 au samedi 11 février 2023 (mis en ligne sur le site du District le 27 janvier 2023 et notification par mail à tous les clubs le 03 février 2023).

2 - Journée 2 reportée au samedi 11 février 2023 aux Moutiers les Mauxfaits

Les clubs concernés se sont présentés sur le site et constatent de nouveau l'absence du club recevant (courriels des Clouzeaux, ESOF Vendée La Roche, message des Achards FC manifestant leur mécontentement).

La cellule U12-U13 prononce le forfait des Moutiers Les Mauxfaits pour le reste de la compétition et rappelle au club, ses devoirs de respect, communication et d'exemplarité.

En conséquence, le plateau se déroulera le samedi 25 février 2023 à 10 H 15 aux Clouzeaux RS en présence de l'ESOF Vendée La Roche 4 et Les Achards FC 2.

Le dossier est transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

### 2 . Courriel

Pris note : GJ LUCON USMT ESCL 582152, Challenge de Vendée (Groupe 4) du samedi 11 février 2023

Le responsable de la Cellule  
Florent MANDIN